Pacte PME : le Medef reprend le flambeau et s’allie à Bpifrance pour donner un nouvel élan à la coopération entre grandes entreprises, PME et ETI

Publié le 26 novembre 2026

En acquérant les marques Pacte PME et Destination ETI, le Medef veut assurer un futur à une initiative dont la philosophie est au cœur de ses convictions : la capacité des entreprises de toutes tailles à travailler ensemble est un levier de croissance. Le Medef souhaite lui donner une nouvelle impulsion en mobilisant les entreprises, leurs dirigeants et leurs directions achats, ainsi que l'ensemble de son réseau territorial et professionnel. A cette occasion, le MEDEF et Bpifrance nouent aussi un partenariat stratégique au service des entreprises françaises. La première organisation patronale française et la Banque publique partagent en effet la conviction que la coopération entre entreprises de toutes tailles est un levier essentiel de croissance et de compétitivité tant pour les PME que pour les ETI et les Grandes Entreprises.

Notre ambition avec l’initiative Pacte PME, c’est la croissance des PME et des ETI françaises. La croissance des PME et des ETI est une priorité du Medef. Or, nous sommes tous interdépendants. La réussite des PME et des ETI et celle des grandes entreprises sont indissociables. Pacte PME, c’est l’essens même du Medef : une action collective et solidaire de toutes les entreprises quelles que soient leurs tailles. Je me réjouis aussi du partenariat que nous nouons avec Bpifrance. Nous avons des relations étroites et c’est un nouveau chapitre que nous ouvrons au service de l’économie française.

La collaboration entre les Grandes Entreprises et les PME-ETI renforce la compétitivité des filières stratégiques françaises. Elle permet de faire émerger de nouveaux champions industriels. Notre ambition avec ce partenariat avec Bpifrance autour de Pacte PME est de nourrir la croissance des PME et des ETI de cette collaboration.

Les marques Pacte PME et Destination ETI couvriront trois grandes priorités d’actions

1. **Renforcer la qualité des relations entre grandes entreprises, ETI et PME**. Sous la marque Pacte PME, le Medef développera des outils de suivi et d'amélioration continue des relations interentreprises : délais de paiement, pratiques commerciales, stratégies partagées, innovation collaborative ou encore partenariats de long terme.
2. **Accompagner la croissance des PME et ETI**. Sous les marques Pacte PME et Destination ETI, une offre de sensibilisation, de formation et d’accompagnement sera déployée. Des guides pratiques, des webinaires de l'Académie du Medef et des formations courtes coconstruites avec les grandes entreprises pour les PME et ETI.
   Surtout, le partenariat stratégique Medef-Bpifrance permettra de proposer des dispositifs ambitieux pour accompagner les grandes entreprises et leurs sous-traitants dans leur transformation, pour des chaînes de valeur plus performantes, compétitives et durables. La marque Pacte PME sera le fer de lance de cette alliance. Deux piliers déjà éprouvés seront mobilisés :
   - **une gamme complète de diagnostics** déployée depuis 2020 par Bpifrance, permettant aux entreprises d’aborder des enjeux clés tels que la décarbonation, la cybersécurité, la transmission, l’intégration de l’intelligence artificielle ou encore l’optimisation énergétique des bâtiments. Ces diagnostics, réalisés par des experts sélectionnés et encadrés par Bpifrance en seulement 5 à 12 jours, offrent aux PME et ETI une feuille

de route claire et actionnable pour engager leur transformation. Plusieurs grands groupes, comme AXA, LVMH, SNCF, ENGIE ou encore Orange, ont déjà fait confiance à ces diagnostics pour accompagner leurs fournisseurs et sous-traitants dans leurs enjeux de transition.

- **des programmes d'accélération de *Supply Chain* sur-mesure**, conçus pour répondre aux besoins spécifiques des grands donneurs d'ordre. Ces programmes, d'une durée de 18 mois, regroupent 20 à 25 PME/ETI sélectionnées par le grand donneur d'ordre. Ils combinent conseil individuel sur des problématiques de croissance (excellence opérationnelle, performance commerciale, gouvernance, stratégie SI, etc.), formations dédiées en partenariat avec les grandes écoles, et mise en réseau entre dirigeants. Ces accélérateurs, déjà déployés avec succès, comme en témoigne le partenariat récent avec Chanel, permettront de renforcer la compétitivité de l'ensemble des filières stratégiques françaises

Parallèlement, la marque **Destination ETI** sera intégrée à cette dynamique pour soutenir les PME en forte croissance dans leur transition vers le statut d'ETI, un levier essentiel pour renforcer le tissu économique national. Deux types d'offres seront proposées :

- **des séminaires thématiques** organisés sous forme d'ateliers en petits groupes, animés par des experts reconnus. Ces séminaires permettront aux dirigeants d'aborder les enjeux de structuration et de développement de leur entreprise, ainsi que les grandes transformations actuelles (numérique, écologique, sociale). Aujourd'hui principalement organisés en Île-de-France, ces ateliers pourront être déployés en régions pour toucher un public plus large et répondre aux besoins locaux.
- **des accélérateurs d'expertise** pour les pré-ETI et ETI souhaitant se transformer en profondeur sur des axes stratégiques. Ces programmes ciblés couvriront des thèmes tels que l'internationalisation, l'industrialisation, l'innovation, la transmission-reprise ou encore l'intelligence artificielle. Ils s'appuieront sur l'expertise historique de Bpifrance Conseil en matière d'accompagnement des entreprises, tout en bénéficiant du réseau et de la légitimité du Medef pour toucher l'ensemble des filières.

3. **Mobiliser les territoires et valoriser les initiatives en faveur des PME**. Pacte PME deviendra également un outil de reconnaissance et de valorisation des actions conduites par les Medef territoriaux, les fédérations professionnelles et les entreprises en faveur des PME. Le Medef proposera notamment une démarche de labellisation des initiatives collaboratives et facilitera l'engagement local des Grandes Entreprises avec ses Medef Territoriaux.

Dans ce cadre, **la coopération avec la Médiation des entreprises** sera renforcée notamment pour promouvoir la Charte Relations fournisseurs et achats responsables (RFAR) autour d'objectifs ambitieux.